



Problème de voisinage problème de stationnement

Par **Pascale Carbonnier**, le **01/04/2018** à **09:34**

J'habite dans un chemin privé qui est une impasse et comme nous possédons 3 voitures nous en garçons deux dans notre allée de notre maison à l'intérieur de notre jardin mais comme ma fille possède une voiture aussi elle gare celle ci au bout du chemin privé qui permet notamment à toutes les voitures de faire un demi tour car l'impasse ne permet le passage que d'une voiture à la fois. Le dernier terrain de ce chemin est un terrain non constructible et appartient à une personne qui habite dans une rue différente de cette impasse. Il interdit à ma fille de se garer tout au fond du chemin sous prétexte que ce chemin lui appartiendrait alors qu'il y a 3 autres voitures qui se garent sur ce chemin et qui ne semblent pas le déranger. À t'il le droit d'interdire à ma fille de stationner à cet emplacement qui ne gêne personne. Il est à préciser que plusieurs véhicules empruntent régulièrement ce chemin notamment des camions pour livrer de la viande à un boucher qui habite la maison juste avant la dernière du lotissement. Nous lui avons dit que si vraiment ce chemin lui appartenait il n'avait qu'à mettre une barrière mais dans ce cas plus aucun véhicule ne pourrait accéder à ce chemin et ne pourrait plus faire de demi tour ce qui me paraît impossible à envisager. Pouvez vous me conseiller sur l'attitude à adopter face à ce voisin récalcitrant. En effet il a proféré des menaces à notre encontre et ma fille a retrouvé son véhicule avec deux pneus lacérés mais nous n'avons aucune preuve de qui en est l'auteur. Vous voyez que ce problème prend des proportions inquiétantes. Merci de vos conseils avisés.

Par **fabrice58**, le **01/04/2018** à **09:51**

Ce chemin est privé, êtes vous allé vérifier que cette personne en est bien propriétaire ? Au cadastre ou au SPF ?

Par **Pascale Carbonnier**, le **01/04/2018** à **12:28**

Non pas encore mais je vais le faire. Mais il dit qu'il est propriétaire du chemin devant chez lui alors que toutes les voitures se servent de cette portion pour faire leur demi tour donc il me paraît peu probable qu'il puisse mettre une barrière pour empêcher l'accès au bout du chemin